

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE S.E.M. OMAR HILALE, AMBASSADEUR REPRÉSENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DES NATIONS UNIES

 $\mathbf{1}^{\text{ER}}$ FORUM D'EXAMEN DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

TABLE RONDE IV DE L'IMRF 18 Mai 2022, 10 :00- 18 :00 Salle de Conférence 4 Monsieur le Chef du Service d'Etat sur la Migration de la République d'Azerbaïdjan,

Monsieur le Ministre d'Etat auprès du Ministère des Affaires Étrangères de la République Populaire du Bangladesh,

Monsieur le Secrétaire Général adjoint des Nations-Unies aux Affaires Economiques et Sociales,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- 1. C'est un réel plaisir de co-présider, avec S.E.M Vusal Huseynov, cette 4^{ème} table ronde couvrant les objectifs 1, 3, 7, 17 et 23 du Pacte de Marrakech.
- 2. Deux mois après l'organisation de la 1ère réunion ministérielle des pays champions du Pacte à Rabat, nous nous retrouvons aujourd'hui en configuration élargie, soudés et forts d'une mobilisation à la hauteur des défis et des opportunités auxquels nous faisons face.
- 3. La réunion des pays champions à Rabat nous a permis de constater des avancées majeures, marquant un « avant » et un « après », tant au niveau national qu'international :
 - * Face à la seule Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants adoptée en 2016 protégeant les réfugiés, nous avons désormais, dans un esprit de complémentarité, son pendant portant sur tous les aspects des migrations.
 - * Face à des situations de crispations entre pays d'origine, de transit et de destination, nous faisons désormais face à une situation de coopération et d'entraide. La migration n'est plus

un tabou. Elle a acquis grâce au Pacte une dimension globale qui lui permet d'être débattue, de manière décomplexée et ouverte, dans ses différentes dimensions.

- * Face à une vision partiale et déformée de la migration, nous avons désormais un cadre de coopération favorisant l'apport de la migration en tant que facteur d'innovation, de prospérité et de développement durable.
- * Enfin, face à une situation de rareté informationnelle, nous avons désormais des réseaux régionaux structurés, informés et informant.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- 4. Bien que le Covid-19 ait mis en lumière des inégalités structurelles, il a renforcé l'actualité du Pacte et a servi d'accélérateur aux pratiques tirant parti des avantages d'une migration sûre, ordonnée et régulière.
- 5. Jamais la condition des migrants n'a autant été mise en avant au regard de leur contribution aux secteurs de la santé, de l'alimentation et des services à la personne. De ce fait, leur contribution réelle s'oppose aux récits motivés par le racisme, la xénophobie, la discrimination et la désinformation.
 - * Car il est faux d'avancer que la migration peut se comprendre sans données désagrégées. Nous ne pouvons adresser les défis qu'en les nommant.

- * Car il est faux de penser que les actions ne peuvent être entreprises que par les Etats seuls. Les migrants, tout autant que la société civile, sont et doivent être au centre de la formulation des solutions.
- * Car il est faux d'affirmer que les migrations sont essentiellement des mouvements de populations du Sud vers le Nord, les échanges Sud-Sud sont plus importants aujourd'hui;
- * Car, il est faux de dire que les pays développés peuvent se passer du phénomène migratoire, les premières lignes du Covid-19 l'ont démenti;
- * Car il est faux de penser la migration comme un simple flux. C'est d'abord et avant tout un ensemble de droits au profit des migrants, dans le respect de leur dignité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

6. Notre table-ronde vise à promouvoir « une vision commune » à un phénomène naturel. Les bonnes pratiques du Maroc initiées conformément à la vision humaniste de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui s'inscrit dans une logique concrète et mesurable.

- 7. Dans cette optique et conformément au 1^{er} objectif du Pacte, le Maroc porte un discours de vérité, sur la base de connaissances, de données, de preuves et de meilleures pratiques pertinentes.
- 8. Conformément au 3^{ème} objectif du Pacte, la pertinence de notre action ne peut s'acquérir sans un échange serein d'informations fiables.
- 9. Le Maroc se refuse de sacrifier le nexus-développement migration au profit d'une approche strictement sécuritaire. Fidèle à la réalisation de l'objectif 7, Le Maroc adresse les vulnérabilités des migrants, à la fois pour préserver leur intégrité physique, mentale et sociale. S'attaquer aux facteurs de vulnérabilités liés aux migrations c'est réduire l'exclusion et la discrimination.
- 10. La forme n'étant que l'expression du fond, un discours équilibré et positif constitue le corollaire des réalisations concrètes sur le terrain. Nous avons la détermination de combattre toute instrumentalisation de la question migratoire à des fins politiques, racistes, xénophobes, ou discriminatoire. Pour se conformer à l'objectif 17, les outils du Maroc sont à la fois d'ordre juridique, politique et économique.
- 11. L'ensemble de ces actions ne prennent sens que dans un effort de dissémination. L'objectif 23 consacre une assimilation à tous les niveaux, à la fois national, continental et international. Conscient de la dimension structurelle et globale des migrations, le Maroc a fait de son intégration dans son approche résolument multilatérale, une priorité stratégique.

- 12. Ces différentes actions ne sont en aucun cas exhaustives. Elles servent à partager de bonnes pratiques, duplicables et disséminables, dans un esprit de coopération et de partage.
- 13. Nous devons collectivement nous engager à intégrer des pratiques ambitieuses, conformes au Pacte mondial, dans les politiques de migration. À cet égard, il est essentiel d'accélérer les efforts, à tous les niveaux afin de renforcer la diffusion d'informations fiables, d'élargir l'accès des migrants aux services, poursuivre l'élimination des discours emprunts de racisme systémique et enfin accroitre notre coopération.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

- 14. Le Maroc se réjouit de l'organisation de cette tableronde. Elle constitue un aggiornamento nécessaire au renforcement des mécanismes, plateformes et cadres déjà en place.
- 15. Nous sommes confrontés à l'injonction de réussir. L'utilisation insuffisante de données empiriques, combinée à des récits migratoires fallacieux, discriminatoires et xénéphobes contribuent à des politiques et à des pratiques qui rendent les migrations dangereuses, désordonnées et irrégulières.
- 16. Nous avons la responsabilité collective de mettre la migration dans ses proportions réelles et de faire son récit de manière objective et non fantasmée. Tel est le défi collectif que nous devons relever.

Je vous remercie et que le débat soit ouvert.